

PROCHAINES MANIFESTATIONS DANS LE VILLAGE ...

14 Février

Repas dansant organisé par le Club de Gym,
Salle de la Mairie

15 février

Carnaval organisé par l'association des Parents d'Elèves

28 mars

Concours de belote organisé par le Football club,
Salle de la Mairie

29 mars

« Parcours du cœur » départ Place de la Mairie

05 avril

Chasse à l'œuf, organisée par l'association des Parents
d'Elèves, Place de la Poste

25 avril

Concours de pêche, organisé par l'association de Pêche

Prochaine réunion du Conseil Municipal
Le mardi 17 mars 2009 à 19 heures



Vendeuil Bulletin Municipal n° 01 - 2009

ooo

Présidence : Maryline Delot, Premier Adjoint

Etaient présents : Martial Marlière, Pascal Maertens, Frédéric Bailly, Philippe Benoît, Nicole Bourgaux, André Da Fonseca, Pascal Degrande, Eric Dran, Sylvain Duploux, David Hinz, Françoise Minet, Vincent Nettelet, Marie-Jeanne Pelletier

Absent empêché : Alex Lesbros, Maire

Assistait également : Céline Delimauges, secrétaire

Société A.R.F. :

Afin de poursuivre les actions engagées contre l'activité d'incinération de la société A.R.F., le Conseil Municipal a décidé d'engager toutes actions utiles auprès du juge administratif pour défendre l'arrêté préfectoral du 19 août 2008 ordonnant la société A.R.F. de consigner 800 000 euros dans l'attente de la mise aux normes de la valorisation énergétique des déchets incinérés.

Le Conseil Municipal va également engager des poursuites en relation avec d'autres communes et les associations environnementales, contre la société A.R.F.,

- Pour avoir transformé entre le 09 juillet 2003 et le 20 avril 2005 une activité de co-incinération en une activité d'incinération,

- Pour avoir étendu entre le 09 juillet 2003 et le 20 avril 2005 des installations de stockage de liquides inflammables de première catégorie sans autorisation.

- Pour avoir depuis le 15 juillet 2008, poursuivi l'exploitation d'une installation d'incinération de déchets dangereux, sans se conformer à l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 02 avril 2008, notifié le 07 avril 2008, d'avoir à respecter, au terme d'un délai de trois mois, les prescriptions techniques déterminées par l'article 8.9.4 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 02 juin 2006, sans avoir mis en place une valorisation de l'énergie thermique dégagée par l'incinération des déchets pour son centre de traitement de déchets dangereux.

Agence postale communale

Travaux

Comme annoncé précédemment, une agence postale communale va voir le jour en avril prochain. Une convention a été signée entre « la banque postale » et la Municipalité.

Toujours comme annoncé précédemment, les locaux actuels vont être conservés pour l'exploitation de ladite agence.

La commission des travaux se réunira prochainement afin de chiffrer les travaux à effectuer dans les locaux actuels ainsi que dans le logement afin de pouvoir le louer.

Bibliothèque

Celle-ci remporte son petit succès De nombreux ouvrages sont ajoutés en permanence ... venez voir et prendre votre carte d'adhérent ... (Mercredi de 10h00 à 11h30 et Vendredi de 17h00 à 19h00)

Parcours du cœur

Le **dimanche 29 mars 2009**, venez participer au « parcours du cœur » organisé pour la première fois à Vendeuil. Marche à pied, VTT des affiches vous donneront toutes les précisions nécessaires. Participation 1 € reversée intégralement à la Fédération Française de Cardiologie.

Repas ADERMAS

L' ADERMAS propose un repas le **jeudi 19 février 2009** à 12 heures, salle de la Mairie, prix du repas 7 €, boisson en supplément. Ce repas est organisé dans le cadre des « ateliers » de l'association. Il a pour but de présenter ladite association et ses divers ateliers. Votre participation est donc une récompense pour ses membres. Des affiches vous donneront le menu prochainement.

Panneaux de signalisation

Les panneaux « Vendeuil » d'entrée de village, vont être prochainement remplacés, d' où les travaux en cours actuellement. Le panneau situé aux abords de la maison de retraite devrait être déplacé. Le conseil municipal attend l'accord de la Préfecture. Si cet accord est donné, un parterre de fleurs viendra agrémenter cette nouvelle implantation.

ETAT CIVIL 2008

Nous ont rejoints :

BAILLY Gaspard, le 18 mars 2008
BEAUCHESNE Lisa, le 13 novembre 2008
BONNARD Cléa, le 15 avril 2008
COURNIL Jean, le 28 juillet 2008
LANGLOIS Axel, le 10 août 2008
LARUELLE Noémie, le 27 mars 2008
MARTIGNY Nathan, le 01 septembre 2008
ROGER Méline, le 25 juillet 2008
VERVAECK Ilan, le 29 juillet 2008

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux petits Vendeuillois

Se sont unis :

BOUDJEMA Wesley et WOJTOWICZ Sabrina le 20 septembre 2008
TARDIEU David et DEDEMO Nathalie le 25 septembre 2008

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Nous ont quittés :

BERNARD Serge, le 23 février 2008
BOURGAUX Simone, le 25 septembre 2008
BRAILLION Raymond, le 04 juin 2008
CAMELLE Marie-Thérèse, le 16 novembre 2008
CARON Emile, le 14 mai 2008
DEMAROLLE Jean, le 02 décembre 2008
LEPAGE Pierrette, le 10 avril 2008
MARTIN Michel, le 20 mai 2008
RUCHO Odette, le 25 octobre 2008

A la maison de retraite :

BLACHON Albertine, le 23 août 2008
FRENOY Robert, le 05 avril 2008
GODECHOUL Gilberte, le 30 décembre 2008
VERON Jacqueline, le 19 avril 2008

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles

Poste à pourvoir

Pour tenir cette agence postale communale, la Municipalité va recruter un ou une employée. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature au secrétariat de Mairie le plus rapidement possible et ce jusqu'au **20 février 2009**. Le poste à pourvoir est un emploi de 18 heures par semaine.

Personnel recherché

- bonne présentation
- discrétion
- aimer le contact avec la population
- notions de secrétariat
- connaissances en traitement de texte et informatique
- le poste consiste à « tenir » le guichet de l'agence postale du lundi au samedi.

C.C.V.O.

La CCVO est obligée de modifier ses statuts pour se conformer à l'arrêté préfectoral du 02/12/2008 et prendre la compétence suivante : « Définition des objectifs et des actions concertées en matière de prévention de la délinquance et des incivilités, de lutte contre les dépendances et contre les actes de violence, dans le cadre du conseil de sécurité et de prévention de la délinquance du Pays du Saint-Quentinois. »

Le conseil municipal a donc approuvé cette modification.

Lors de la dernière réunion de la C.C.V.O., il a été programmé une légère augmentation de la taxe des ordures ménagères (augmentation justifiée par la taxe générale des activités polluantes, TGAP). Voici le nouveau tarif pour 2009 :

1 personne	89 €	4 personnes	191 €
2 personnes	123 €	5 personnes et +	225 €
3 personnes	157 €		
Résidence secondaire	136 €		

PLU (plan local d'urbanisme)

Toujours dans le cadre de l'élaboration du PLU sur notre commune, il est proposé de « mettre en valeur un corridor écologique » permettant de relier la partie boisée à l'ouest de la commune et la Vallée, afin de protéger le passage d'animaux par ce passage naturel. Le conseil municipal, d'accord sur le principe, souhaite néanmoins obtenir plus de précisions sur les contraintes liées à la mise en place de ce corridor écologique.

Livret « nouveau né »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'attribution à chaque nouveau né d'un livret d'épargne et d'y déposer la somme de trente euros. Pour l'année 2008, la commune compte neuf naissances. Ce livret sera ouvert à la banque postale.

Concours des maisons « illuminées »

Les récompenses ont été remises lors des vœux du Maire. Nous vous redonnons les résultats :

1 ^{er}	MAERTENS Henri	2 ^{ème}	SALEINE Roger
3 ^{ème}	LELEU Vincent	4 ^{ème}	SEGARD Claude
5 ^{ème}	WACQUET Jean	6 ^{ème}	MAERTENS Roger
7 ^{ème}	AUGER Vincent	8 ^{ème}	DURANT Jean-Pierre
9 ^{ème}	COQUELET Maurice	10 ^{ème}	QUEHAN Christian

TELETHON 2008

Juste un petit rappel de la somme versée en décembre 2008 à l'association AFM. La somme de 2.236,40 € a été déposée.

Merci une fois encore à toutes les personnes ayant participé.

Rempoissonnement

Le rempoissonnement de l'étang communal a eu lieu le 16 décembre dernier. 70kgs de gardons, 40 kgs de carpes amour, 60 kgs de sandres, 40 kgs de perches et 16kgs de tanches ont été déversés pour un montant de 2.000,28 € TTC.

Contrat CAE à l'école

Le contrat de Mlle Stéphanie Marlière vient à expiration le 30 avril prochain. Le conseil municipal a décidé de proposer un nouveau contrat CAE (Contrat d'accompagnement à l'emploi). Les personnes intéressées sont donc priées de déposer leur candidature au secrétariat de Mairie le plus rapidement possible. Ce poste est un emploi de 21 heures.

Recensement de la population

Les chiffres du dernier recensement affichent la population de notre village à 915 habitants au 1^{er} janvier 2009.

Enquête publique Moÿ-de-l'Aisne

Une enquête publique est ouverte du 09 février 2009 au 11 mars 2009, sur le territoire des communes de Moÿ-de-l'Aisne et Brissy-Hamégicourt, en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension des installations de la société CITRA.

Commission « étangs-bois »

La commission des étangs-bois va prochainement se réunir pour envisager l'aménagement de l'étang, le projet d'achat de pontons ainsi que le réaménagement de l'île dite « aux pédalos ».

QUESTIONS DIVERSES

Chauffage école

La municipalité, soucieuse de ne pas gaspiller les finances publiques va étudier la consommation très élevée de fuel aux écoles et logements attenants, des contrôleurs de températures vont être installés.